

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 11/245 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE DECIDANT DE REALISER LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES RESEAUX D'EAU BRUTE AGRICOLE SUR LES COMMUNES DE FELICETO, DE PIGNA, DE LAMA, DU NEBBIU, D'OCANA, DE SARROLA-CARCOPINO, DE CUTTOLI-CORTICCHIATO ET DE PERI

SEANCE DU 28 OCTOBRE 2011

L'An deux mille onze et le vingt-huit octobre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, GIACOMETTI Josepha, GRIMALDI Stéphanie, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoite, MOSCONI François, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme BARTOLI Marie-France à M. CHAUBON Pierre
Mme CASALTA Laetitia à Mme NIELLINI Annonciade
M. CASTELLI Yannick à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme GIOVANNINI Fabienne à Mme NIVAGGIONI Nadine
Mme NATALI Anne-Marie à Mme GRIMALDI Stéphanie
M. NICOLAI Marc-Antoine à M. FEDERICI Balthazar
M. PANUNZI Jean-Jacques à Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane
M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille
M. SINDALI Antoine à Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette

Mme VALENTINI Marie-Hélène à M. MOSCONI François

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

FRANCISCI Marcel, GUERRINI Christine, RUGGERI Nathalie,
SUZZONI Etienne.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,

VU la délibération n° 05/69 AC de l'Assemblée de Corse du 27 avril 2005 adoptant les orientations pour une politique régionale de l'eau en Corse,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES avis de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

SUR rapport de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de réaliser les projets de développement des réseaux d'eau brute agricole, ci-dessous, conformément aux projets techniques présentés par l'OEHC :

- | | |
|--|----------------|
| ▪ projet de FELICETO, d'un montant de | 800 000 € HT |
| ▪ projet de PIGNA, d'un montant de | 550 000 € HT |
| ▪ projet de LAMA, d'un montant de | 1 000 000 € HT |
| ▪ projet du NEBBIU, d'un montant de | 1 800 000 € HT |
| ▪ projet d'OCANA, d'un montant de | 1 500 000 € HT |
| ▪ projet de SARROLA-CARCOPINO, d'un montant de | 2 700 000 € HT |
| ▪ projet de CUTTOLI-CORTICHIATO, d'un montant de | 2 000 000 € HT |
| ▪ projet de PERI (YOLANDA), d'un montant de | 320 000 € HT |

ARTICLE 2 :

SOLLICITE de Monsieur le Préfet de Corse l'inscription de ces dossiers au titre du PEI, la part contributive de la Collectivité Territoriale de Corse s'établissant à 37 % du montant HT des travaux.

ARTICLE 3 :

ACTE que les autorisations de programme correspondantes seront inscrites au Budget Supplémentaire du présent exercice en ce qui concerne les projets de FELICETO, PIGNA et LAMA, au Budget Primitif du prochain exercice pour le NEBBIU, OCANA, SARROLA-CARCOPINO, CUTTOLI-CORTICHIATO et PERI.

ARTICLE 4 :

AUTORISE le Président du Conseil Exécutif de Corse à effectuer toutes les démarches nécessaires au financement et à la réalisation de cette opération.

ARTICLE 5 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 28 octobre 2011

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : Développement des réseaux d'eau brute agricole

L'alimentation en eau est une condition indispensable à la pérennité de l'agriculture et du développement rural des diverses régions de la Corse. L'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse a d'ailleurs bénéficié, au titre des contrats de plan et des Programmes européens successifs (PIM, POI, DOCUP 1994-1999 puis 2000-2006) du concours du Ministère chargé de l'agriculture, ainsi que de FEOGA et du FEDER, pour mener à bien, au cours des 20 dernières années, des opérations de développement des réseaux d'eau brute.

A l'inverse de ce qui a été fait dans certaines régions du Sud de la France, où des équipements initialement surdimensionnés ont été mis en place, la SOMIVAC, puis l'OEHC ont mis en œuvre une politique prudente et progressive de développement.

L'orientation générale a ainsi consisté à réaliser, au départ, des investissements réduits, pour permettre le démarrage du développement, puis à suivre l'évolution de la demande, afin de concevoir et réaliser les nouveaux équipements susceptibles d'y faire face au plus juste.

Diverses zones de Corse n'ont ainsi pu encore bénéficier de la mise en place de réseaux structurants d'eau brute, et, dans d'autres zones munies des équipements de base, le développement des réseaux reste insuffisant.

Des demandes importantes existent donc, indépendamment de celles situées dans les périmètres irrigués d'une part et de celles concernant des exploitations isolées, à l'écart des zones irriguées, et relevant d'approches individuelles, du ressort de l'ODARC.

D'un montant de quelques 14,5 M€ HT, ces opérations concernent, notamment, en Corse-du-Sud, le Sartenais (plateau de Cauria, vallées de Tizzano et de Conca) et la région d'Ajaccio (communes d'Ocana, Sarrola-Carcopino, Cuttoli-Corticchiato, Peri), et en Haute-Corse, le Nebbio (plaine d'Oletta, Barbaggio, Patrimonio) et la Balagne (Feliceto, Lama, Pigna...)

Des projets complémentaires seront programmés ultérieurement dans d'autres microrégions telles que l'arrière-pays ajaccien, la zone de Ponte-Leccia, la vallée de Conca, ainsi que la vallée du Rizzanese (protocole EDF / OEHC).

Pour permettre la réalisation de ces travaux de développement des réseaux, il est nécessaire de mobiliser à leur profit les crédits du P.E.I, ainsi d'ailleurs que l'Assemblée de Corse l'avait demandée à l'occasion de l'adoption, par délibération n° 05/69 AC du 27 avril 2005 des orientations générales pour une politique de l'eau en Corse, et du Programme Hydraulique correspondant, qui visait à faire face aux besoins de la Corse à moyen terme.

Je vous propose que la CTC assure la maîtrise d'ouvrage des opérations suivantes :

- Projet sur la commune de Feliceto, d'un montant de 800 000 € HT, permettant d'alimenter quelques 24 hectares de production fourragère pour l'essentiel, comportant quelques 4 700 ml de canalisations DN 200 mm à DN 100 mm.
- Projet sur la commune de Pigna, d'un montant de 550 000 € HT, permettant d'alimenter quelques 10 hectares (vergers, d'oliviers, amandiers et agrumes et 2.3 ha de zone maraichère), comportant environ 4 200 ml de canalisation DN 150 mm et DN 100 mm.
- Projet sur la commune de Lama, d'un montant de 1 M€, permettant d'alimenter une soixantaine d'hectares, dont une trentaine de prairies et 26 d'oliviers, projet comportant pour l'essentiel un réservoir de stockage en béton de 500 m³, un groupe de pompage (54 m³/h sous 300 m HMT) et quelques 3 700 ml de canalisations DN 150 mm.
- Projet du Nebbio (plaine d'Oletta, Poggio d'Oletta, Barbaggio et Patrimonio) d'un montant de 1 800 000 € HT, permettant notamment d'alimenter quelques 220 hectares agricoles (surfaces fourragères, arboriculture, exploitations vinicoles, comportant pour l'essentiel quelques 6,3 kilomètres de canalisations DN 300 mm.
- Projet d'Ocana d'un montant de 1,5 M€ HT, permettant d'alimenter quelques 50 ha de surfaces fourragères, comportant un réservoir de 800 m³, une station de pompage (200 m³/h de débit et 220 m de HMT), et quelques 4 300 ml de canalisations DN 250 mm et 150 mm.
- Projet de Sarrola-Carcopino, d'un montant de 2,7 M€ HT, permettant d'alimenter quelques 150 hectares de surfaces fourragères, pour l'essentiel, ainsi que des cultures de plantes aromatiques et de maraîchage, comportant un réservoir de 1.000 m³, une station de pompage (245 m³/h pour 150 m HMT) et quelques 10.800 ml de canalisations diamètre 150 mm à 250 mm.
- Projet de Cuttoli-Corticchiato, d'un montant de 2 M€ HT, permettant notamment d'alimenter quelques 50 ha agricoles (et de 100 à 150 branchements particuliers), essentiellement de surfaces fourragères, comportant pour l'essentiel quelques 9 000 ml de canalisations DN 250 à DN 100 mm.
- Projet de Peri (Yolanda), d'un montant de 320 000 € HT, permettant d'irriguer quelques 40 ha de prairies naturelles, et comportant quelques 2 200 ml de canalisations DN 250 mm et 100 mm.

Je vous propose de m'autoriser à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires, notamment à déposer les dossiers de demande de financement en vue de leur inscription à un prochain COREPA avec les plans de financement suivants :

- Projet de Feliceto :
 - Etat - PEI 504 000 € HT (63 %)
 - CTC 296 000 € HT (37 %)
 - **Montant de l'opération 800 000 € HT**

- Projet de Lama
 - Etat - PEI 630 000 € HT (63 %)
 - CTC 370 000 € HT (37 %)
 - **Montant de l'opération 1 M€ HT**

-	Projet de Pigna :	
•	Etat - PEI	346 500 € HT (63 %)
•	CTC	203 500 € HT (37 %)
•	Montant de l'opération	550 000 € HT
-	Projet du Nebbio :	
•	Etat - PEI	1 134 000 € HT (63 %)
•	CTC	666 000 € HT (37 %)
•	Montant de l'opération	1 800 000 € HT
-	Projet d'Ocana :	
•	Etat - PEI	945 000 € HT (63 %)
•	CTC	555 000 € HT (37 %)
•	Montant de l'opération	1 500 000 € HT
-	Projet de Sarrola-Carcopino :	
•	Etat - PEI	1 701 000 € HT (63 %)
•	CTC	999 000 € HT (37 %)
•	Montant de l'opération	2 700 000 € HT
-	Projet de Cuttoli-Corticchiato :	
•	Etat - PEI	1 260 000 € HT (63 %)
•	CTC	740 000 € HT (37 %)
•	Montant de l'opération	2 000 000 € HT
-	Projet de Peri (Yolanda) :	
•	Etat - PEI	201 600 € HT (63 %)
•	CTC	118 400 € HT (37 %)
•	Montant de l'opération	320 000 € HT

L'ouverture des autorisations de programme correspondantes sera prévue au BS 2011.

Au-delà de ces opérations, il est nécessaire que l'Etat accepte la prise en compte sur le PEI des autres dossiers de développement des réseaux d'eau brute agricoles susceptibles d'émerger.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

dans le secteur du haut Regino (dit projet Feliceto)

La haute vallée du Regino a été alimentée en eau brute vers la fin des années 90 à partir du réseau dit « Haut Service » de Balagne

Le projet présenté consiste en la prise en compte de demandes faites depuis sur ce secteur.

Il n'y a pas d'impossibilité technique à opposer à ce projet :

- les niveaux de pression sont suffisants,
- les volumes journaliers à mobiliser en sus sur le haut service ne poseront également pas de problème (réalisation de la nouvelle station de pompage aux capacités accrues en termes de débit)

Le projet à proprement parler consiste en la mise en place de 18 points de livraison pour une surface totale d'environ 68 hectares. Le débit effectivement souscrit permettra d'équiper une surface de 24 hectares.

Il consiste en la réalisation de 3 antennes et d'un branchement.

- L'antenne « Bottalico - Petrucci »,
- L'antenne dite « antenne 200 mm » qui alimentera les personnes suivantes :
 - Lavive A.- Murati J.L. - Bottalico C. - Ambrosini J.C. - Venturini J.C. - Simeoni C. - d'Ornano P.P. - Renucci B. - Nobili J.L. - Fondacci de Paoli,
- L'antenne « Bottalico - Renucci - Leca »,
- Le branchement Fondacci De Paoli.

Les caractéristiques technico-financières du projet sont les suivantes :

- Conduites DN 200 mm : 1 200 ml
- Conduites DN 150 mm : 2 070 ml
- Conduites DN 100 mm : 1 530 ml

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé comme suit (juin 2011) :

- | | |
|------------------------------------|------------------|
| • Cout résultant du devis : | 687 966,61 € (1) |
| • Frais d'ingénierie 6 % : | 41 278,00 € |
| • Imprévus et divers 10 % de (1) : | 68 796,66 € |

Montant total :	798 041,27 €
-----------------	--------------

Montant arrondi à (Montant valorisé au 15 juin 2011)	800 000,00 €
---	---------------------

AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE L'ARRIERE-PAYS AJACCIEN CUTTOLI-CORTICCHIATO

I - PRESENTATION GENERALE

L'objet de la présente note est une approche technique et financière pour la réalisation d'un aménagement hydraulique des secteurs géographiques de la commune de **Cuttoli Corticchiato** située dans la basse vallée de la Gravona entre la commune de **Peri** au nord et la commune de **Bastelicaccia** au sud sur la rive sud gauche du cours d'eau de la Gravona.

1.1 Estimations des besoins

Une cartographie des besoins en eau a pu être réalisée à partir de demandes effectives et a permis d'estimer les besoins en eau brute de l'ensemble de la zone à desservir. Géographiquement, le périmètre potentiellement irrigable s'étend du Sud au Nord de part et d'autre de la RD 303 avec pour limite altimétrique la cote **160 m NGF** coté Est de la commune (zone de piémont) et le cours d'eau de la Gravona situé en partie Ouest de la commune. Coté Nord, ce périmètre s'arrête au droit du pont de Cuttoli au lieu dit *Scamata*.

Le débit total des besoins est évalué à 230 m³/h, les besoins agricoles représentant environ 1/3 du débit total (75 m³/h) répartis sur environ 50 hectares (4 demandes de bornes d'irrigation ont été répertoriées); le reste des besoins représentant environ une centaine de branchements particuliers (BP) et à terme, 150 BP.

1.2 Le réseau existant

A partir du réseau existant de l'OEHC situé dans le secteur de Bottaccina sur la commune de Bastelicaccia voisine de la commune de Cuttoli-Corticchiato et alimenté par le réservoir de Sanapaghju d'une capacité de 1 000 m³, l'OEHC propose de desservir en mode gravitaire la commune de Cuttoli-Corticchiato. Pour ce faire, un linéaire relativement important de canalisations doit être réalisé.

II - AMENAGEMENTS ENVISAGES

Pour permettre de desservir la zone, il est nécessaire de réaliser :

- **Un réseau principal Ø 250mm sur une longueur de 5 000 ml** raccordé au réseau existant de l'OEHC. Ce réseau emprunterait la RD 303 et desservirait au passage les secteurs de Macchia Niedda, Figarella, Casetta.
- Un réseau secondaire composé :
 - d'un **Ø 150 mm d'une longueur totale de 1 000 ML** qui à partir du **réseau principal desservirait** les secteurs de Puccinascu et Mezzu Porcu
 - d'un **Ø 100 mm d'une longueur totale de 2 000 ML** qui desservirait les secteurs de Pastricialellu, Giacareddu, et Sainte Marie

III - ESTIMATION DU COUT DU PROJET

Désignation des travaux	Montant €
Terrassement	1 033 620,50
F/P conduites et robinetterie	797 891,35
Bornes et branchements	14 077,50
Travaux divers	86 609,75
TOTAL TRAVAUX	1 932 199,10
INGENIERIE	70 000,00
TOTAL OPERATION	2 000 000 _(juin 2011)

NOTA BENE : cette opération est réalisée en une seule tranche jusqu'au droit du pont de la Scamata

Réalisation de la Jonction Oletta Patrimonio en eau brute

Situation du projet

Le réseau d'eau brute du Nebbio comporte les ouvrages principaux suivants :

- La Réserve de Padula, d'une capacité de 1,9 Mm³, constituant la ressource en eau (cote NGF maxi : 70 m)
- La Station de pompage de Padula, permettant d'élever la piézométrie à la cote NGF 180.
- Le Réservoir de compensation de Monte Solu (cote NGF 180 – 1 500 m³)

Le réseau existant est principalement situé sur la commune d'Oletta, dessert également en partie basse (NGF<120), les communes de Pieve, Olmeta di Tuda, Rapale.

L'ensemble a été réalisé conformément au plan d'aménagement initial.

Une deuxième phase prévoyait l'extension de ce réseau vers le nord en direction de Patrimonio. A ce jour, seule une branche en DN 500 mm a été amorcée entre San Griolo et le lieu dit « La Conca » au niveau de la RD 58.

Objet du projet

Objet :

Le but de ce projet est l'équipement en eau brute de la plaine reliant Oletta à Patrimonio. Il concerne les parties basses des communes de Poggio d'Oletta, Barbaggio, Patrimonio.

Il consiste en la pose de 6.3 km de conduite DN 300 mm et en la réalisation de branchements d'eau brute.

La mise en place de ce réseau permettra (en termes de pression) la couverture potentielle de 700 Ha.

Dans un premier temps, la desserte concernera un fuseau de 200 m de part et d'autre de la canalisation principale soit un potentiel de 130 Ha porté à 220 Ha lors du développement des premières antennes.

Demandes :

Les demandes sont de l'ordre d'une cinquantaine et représentent

- Pour les demandes agricoles une surface de 150 Ha décomposée en :
 - 110 Ha d'exploitations viticoles
 - 35 Ha de fourrages,
 - 1.5 Ha d'arboriculture
 - 3.5 Ha de divers

- Pour les demandes non agricoles, on recense :
 - Quatre demandes émanant de collectivités (département, mairie de Patrimonio),
 - Une demande professionnelle (garage de mécanique générale),
 - Une demande agro - industrielle (cave coopérative de Patrimonio).
- Les demandes associées au secteur vinicole :

Il existe une demande justifiée importante en eau brute dans le secteur vinicole malgré l'interdiction d'irrigation des plants adultes. En effet, les exploitations viticoles sont consommatrices d'eau pour leurs activités connexes (Préparation des traitements de vignes, refroidissement des cuves de vinification, nettoyage des engins etc...)

A cela il convient d'ajouter l'irrigation des jeunes plants en cas de plantations nouvelles ou de renouvellement d'une surface.

A l'heure actuelle, les viticulteurs utilisent l'eau potable ou prélèvent dans les cours d'eau environnants, alors même que la conjoncture en termes de ressource en eau potable est problématique dans ce secteur.

- Les autres demandes agricoles

Elles consistent essentiellement en des demandes relatives aux cultures fourragères, ainsi que de l'arboriculture (oliviers) dans les proportions présentées ci-dessus (30 % des surfaces concernées)

Par ailleurs la mise en place d'oliveraies, subordonnée à la réalisation préalable du réseau d'irrigation est envisagée par plusieurs agriculteurs.

Coût estimé de l'opération - délai

Le montant prévisionnel de l'opération initiale (DN 300 mm) s'élève à 1 500 000,00 €

Décomposés comme suit :

- Montant prévisionnel de travaux : 1 300 000,00 €
- Frais d'ingénierie : 6 % du MPT soit 78 000,00 €
- Imprévus et divers : 10 % du MPT soit 130 000,00 €

Soit un total de 1 508 000 € ramenés à 1 500 000 € pour la Phase 1.

L'opération initiale peut être réalisée en **12 mois** hors délais administratifs de procédures (Foncier - procédures d'appel d'offres)

Dans un deuxième temps, il conviendra d'alimenter une cinquantaine de demandes.

Le montant est estimé forfaitairement à 6000 € par branchement soit un montant total de 300 000,00 € pour la phase 2.

Le montant global de l'opération de desserte du Nebbio est donc estimé à : **1 800 000,00 € HT.** (Estimation valorisée au 15 juin 2011)

Fiche technique concernant la mise en place d'un réseau d'irrigation sur la commune de PIGNA

Le projet consiste en la desserte de 19 ilots de culture (dont 23 Ha de zone maraichère, des vergers d'oliviers, amandiers et agrumes) pour une surface effective totale d'environ 10 hectares) (Source : ODARC - actualisé au 14 juin 2011).

La difficulté technique est qu'il s'agit en fait d'alimenter deux zones distinctes à des altitudes très différentes.

Le choix a donc été fait de poser deux réseaux distincts. Un réseau haute pression destiné à la desserte des parcelles hautes (7 demandes - 4 x 3 m³/h et 3 x 5 m³/h), dont la première partie constituée d'une tête morte sera posée dans la même tranchée que le réseau basse pression, destiné aux 12 autres points de livraison.

L'usage d'un seul réseau aurait obligé,

- a- Soit à protéger par des réducteurs de pression les 12 demandes basses,
- b- Soit à brider l'ensemble de l'antenne, et poser un surpresseur pour les quatre demandes hautes (!).

La sous-solution a-, la moins pénalisante énergétiquement, présente l'inconvénient supplémentaire de forcer l'alimentation de l'antenne par le réseau haut service.

L'architecture présentée ici permettra à terme d'alimenter les demandes basses par le réseau moyen service.

Bien entendu, le dimensionnement des antennes permettra des développements ultérieurs, tous particulièrement pour le réseau bas.

Les caractéristiques technico financières du projet sont les suivantes :

- Conduites DN 100 mm : 3 200 ml
- Conduites DN 150 mm : 980 ml
- Conduites DN 32 mm : 300 ml
- 6 bornes d'irrigation de 5 m³/h
- 13 compteurs particuliers de 3 m³/h

Le cout prévisionnel de l'opération est estimé comme suit (juin 2011)

- | | |
|------------------------------------|------------------|
| - Cout résultant du devis : | 475 292,77 € (1) |
| - Frais d'ingénierie 6 % : | 28 517,57 € |
| - Imprévus et divers 10 % de (1) : | 47 529,00 € |

Montant total :	551 329,34 €
-----------------	--------------

Montant ramené à (Montant valorisé au 15 juin 2011)	550 000,00 €
--	---------------------

NB : Les demandes suivantes (en gris ou non figuré sur le plan joint) n'ont pas été prises en compte pour les raisons suivantes :

- Yves Didier : Cette personne peut faire une demande de Branchement à titre individuel : elle dispose d'une borne d'irrigation sur son terrain (Borne 17-001-BO-44).
- Roll Pascal : Demande individuelle située à distance du projet et potentiellement limite en terme de pression (cote 250 +)
- Allegrini Jean Pierre : Même remarque.

De même en plaine une des parcelles de M. Fondacci Jean-Pascal, isolée par rapport à l'ensemble du projet ne pourra pas a priori être alimentée.

Alimentation en eau agricole Commune de LAMA

I - Généralités -

La commune de Lama souhaite, en collaboration avec l'association foncière agricole que les agriculteurs de la région puissent développer les nombreuses parcelles existantes.

Ce développement agricole semble difficilement possible sans un accès à l'eau agricole.

C'est donc dans cette optique d'aménagement du territoire et de restauration du patrimoine que la commune de Lama et ses agriculteurs et exploitants ont demandé l'accès à l'eau agricole.

L'ODARC a réalisé un modèle d'étude des potentialités de la commune de Lama en 2007.

Cette étude a permis d'identifier l'ensemble des surfaces irrigables, environ 60 Ha répartis de la manière suivante :

- Maraîchage : 3.30 Ha
- Olivier : 26.30 Ha
- Prairie (irriguée) : 30.40 Ha.

Ces différentes exploitations sont gérées par une quinzaine d'agriculteurs mais il est à noter que de nombreux jeunes agriculteurs de la région propriétaires de terrain sont prêts à s'installer si le projet d'eau agricole se réalise.

II - Définition du projet -

Le réseau d'eau agricole de l'OEHC s'arrête sur la commune de Novella.

En bout de ce réseau, l'OEHC est susceptible de fournir un débit moyen de 15 l/s tout en conservant une pression mini de 3,5 bars pour l'ensemble de ces abonnés existants.

Un raccordement sur la ventouse existante, située à la côte 230 NGF serait possible.

Pour alimenter l'ensemble des surfaces identifiées il faudra implanter un réservoir de stockage sur la commune de Lama à une côte d'environ 380 m NGF, il sera donc nécessaire de mettre en place une station de pompage.

Cette côte de 380 m NGF permettra, à moyen terme, de développer le réseau agricole mis en place car elle depuis le réservoir de stockage il sera possible d'irriguer la commune de Pietralba.

Le nouveau projet comprendra donc :

- la création d'un chemin d'accès de 300 mètres afin de permettre l'accès à la station de pompage ;
- La réalisation d'une bâche de stockage en béton armé de 500 m³ ;
- la fourniture et pose d'un groupe de pompage comprenant deux pompes (Q = 54 m³/h et une HMT = 300 m) avec ses équipements hydrauliques et l'anti-bélier.
- la pose d'une conduite DN 150 mm fonte de refoulement du surpresseur vers le réservoir sur une longueur de 1 760 m ;
- la pose d'une conduite de distribution fonte DN 150 mm sur une longueur de 2 950 m ;

III - Coût global du projet -

TRAVAUX	
<i>Travaux HT</i>	862 519,00 €
<i>Divers et imprévus 10 %</i>	86 251,90 €
<i>Total travaux HT</i>	948 770,90 €
<i>Ingénierie 6 %</i>	56 926,25 €
<i>Total Projet HT</i>	1 005 697,15 €
COÛT GLOBAL DU PROJET HT ARRONDI A : 1 000 000,00 €	

ANNEXES

- **VUE AERIENNE**
- **PLAN IGN AEP PROJET**